

POMMIERS ENVIRONNEMENT

Éoliennes : « On se positionne comme des empêcheurs de tourner en rond »

Samedi en fin d'après-midi, une soixantaine de personnes a participé à la réunion publique par l'association d'opposition au projet éolien de Pommiers/Amions.

« L'objectif, c'est que les promoteurs éoliens aient conscience qu'une opposition locale est en train de se structurer, on se positionne comme des empêcheurs de tourner en rond », indique samedi après-midi Isabelle Ferraton lors de la réunion publique d'opposition au projet éolien d'Amions/Pommiers. Trésorière de l'association Apprai (Association pour la promotion et la protection du patrimoine rural des Vals d'Aix et d'Isable). Elle rappelle, au côté du président David Lehodey, la volonté d'informer la population et de s'opposer au projet.

« Cinq fois la hauteur du château d'eau ! »

Dans la salle, la soixantaine de personnes présentes semble majoritairement opposée au projet et réceptive aux mises en garde de David Lehodey, qui dresse un tableau noir des impacts d'un tel projet sur la forêt, la faune, affirmant que cela entraînerait une « dévaluation

de 30 % des biens fonciers ». L'impact visuel est évoqué. « Le château d'eau de Pommiers 30 ou 35 mètres de haut et on le voit à perte de vue ; là on parle d'éoliennes qui feront cinq fois cette hauteur », observe quelqu'un dans la salle. À un moment, un autre spectateur ose porter une parole contradictoire en se plaignant de la présentation partisane du projet.

« Avec les éoliennes, j'ai l'impression qu'on retrouve les vieilles rancœurs qu'on a pu trouver avec l'autoroute ou le barrage de Villerest. »

Dans la salle, certains s'interrogent sur le rôle des élus et réclament leur position. Présent dans la salle, le maire de Pommiers répond : « Jen'ai pas l'intention de prendre position pour l'instant. On écoute et on verra plus tard si le conseil se positionne. »

La réunion publique s'achève vers 20 heures. Quelques participants signent la pétition ou adhèrent à l'association.

Le début d'une structuration de l'opposition qui peut se lire depuis quelque temps sur les routes où des messages « Non aux éoliennes » ont été peints sur les départementales en réaction à ce projet encore balbutiant.

Kévin Triet



■ Une soixantaine de personnes ont participé à la réunion publique organisée par l'association APPRAI dans la salle des fêtes de Pommiers. Photo Kevin TRIET

POINT PAR POINT

■ L'association APPRAI créée il y a un mois

L'association a été créée il y a un peu plus d'un mois lorsque ceux qui l'ont fondée ont appris que la société Vent d'Oc étudiait l'implantation de six éoliennes à Pommiers et Amions dans la forêt de Bas et Les Ardilliers. Une réunion, provoquée le 15 février par Vent d'Oc, a permis au président de l'association, David Lehodey d'être informé puisqu'il y était convié,

comme d'autres habitants, en tant que propriétaire foncier d'une parcelle dans la forêt de Bas. Lors de cette réunion, 70 % des propriétaires fonciers se seraient montrés intéressés par le projet qui permettrait à celui qui accueillerait une éolienne de percevoir une rente de 8 000 € par an. Pour l'instant, l'association compte une quinzaine d'adhérents. CONTACT APPRAI <http://apprai.fr>, contact@apprai.fr

Té debate. Tél. 06.60.41.43.91 ou au 06.51.07.32.91.

■ Le mât de mesure pas encore installé

On n'en est qu'aux prémices du projet puisque le mât qui doit déterminer si le gisement vent est suffisant, n'a toujours pas été implanté, même si un arrêté municipal du maire d'Amions le permet. Lorsqu'il sera installé, les mesures de vent devraient durer au moins un an.

FOURNEAUX

Les classes en 7 ont passé le flambeau aux classes en 8



■ À droite les « 7 » avec leur président, Gabriel Granger (polo bleu) passe le pouvoir aux « 8 » à gauche et leur président Sébastien Peiller (polo orange). Photo Gilles VALLOIRE

Vendredi soir les classes en 7 et 8 se sont donné rendez-vous à la salle de l'An Neuf pour le traditionnel passage de flambeau. De nombreux conscrits et conscrites avaient répondu pour participer à cette tradition, dans une très bonne ambiance. Au menu : saucisses frites pour faire glisser le verre de l'amitié. Puis, pour terminer la soirée, les classes en 8 ont brûlé le 7 de l'année précédente afin de prendre les pleins pouvoirs pour l'organisation de la fête des classes qui aura lieu samedi 26 mai.

BALBIGNY

Le zéro phyto dans la commune est respecté



■ Le haut du parc, au niveau du pont Collet, rue du Four-à-chaux, se refait une beauté grâce aux agents communaux. Photo Florent FERLAY

En janvier 2014, la loi interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020 a été votée et la marche vers le zéro phyto est plus que jamais enclenchée dans la commune. Cette semaine, les agents communaux s'activent pour remettre au propre la partie du parc située près du pont Collet. La partie de goro a donc été supprimée au profit d'une future pelouse. Encore un endroit en moins à désherber avec des produits chimiques, même si la commune est déjà équipée d'une désherbeuse écologique électrique et à l'eau chaude. Au-delà des seuls parcs et jardins, un pan entier de l'aménagement urbain est concerné par ce virage [voirie, bâtiments, espace public...]. Avec bien sûr, à la clé, un impact non négligeable sur l'eau et les milieux naturels.